## AMAP du Rouinet - Contrats Fruits BIO 2018

Le contrat comprend 28 semaines du mardi 22 mai et vendredi 25 mai aux mardi 27 novembre et vendredi 30 novembre.

LES PRODUCTEURS: Marie BERJOU & Adrian BURAVAND - GAEC Font de Bernard

« La Quintinie », Chemin de la Pibe, 13150 Boulbon Marie 06.70.93.65.41 — Adrian : 06.73.90.66.21

Mail: <a href="mailto:gaecfontdebernard@gmail.com">gaecfontdebernard@gmail.com</a>, Site internet: coquinsdebio.com

#### Engagement des producteurs :

- Produire des fruits de qualité et cueillir autant que faire se peut les fruits à maturité.
- Livrer aux dates prévues les quantités réservées.
- Mettre à disposition les différents contenants.
- Prévenir et communiquer en cas d'absences involontaires ou de problèmes liées à la production (accidents climatiques, attaque de ravageur, mauvaise floraison/nouaison, ...),
- Répondre par mail ou au téléphone aux questions, problèmes, organisation...

#### Engagement du consomm'acteur :

- Venir chercher sa commande le jour prévu entre 17H et 19H ou la faire récupérer par une personne de son choix,
- En cas d'empêchement pour venir retirer le panier : <u>prévenir ADRIAN par mail au</u> <u>minimum une semaine avant la distribution</u> : <u>gaecfontdebernard@gmail.com</u>,
- En cas de retard pour venir chercher le panier, <u>prévenir par téléphone ou sms avant ou pendant les heures de distribution</u>: ADRIAN: 06.73.90.66.21
- En cas d'absence non prévenue, le panier est déduit du contrat et sera partagé entre les bénévoles présents,
- Cocher son nom sur la liste du jour des paniers distribués,
- Accepter de partager les risques liés aux intempéries et autres aléas climatiques,
- Ramener les contenants propres d'une semaine sur l'autre.

Nom&.Prénom :	
	1ail :
MODALITES DU CONTRAT :	
Jour de distribution :	le vendredi
Fréquence : Hebdomadaire	Quinzaine
Prix TTC du panier hebdo :	14.00€
Semaine 21 à Semaine 48 : <b>28 distri hebdo</b>	14 distri à la 15aine
Le présent contrat est établi pourdistributions	, dont la première aura lieu le :
Soit un montant de paniers x euros =	euros
Nombre et montant des chèques :	

Contrat	Paiement en 1 fois	Paiement tous les 2 mois	Paiement tous les mois
Hebdomadaire	14.00€x28=392,00€	1 chèque de 132.00€+	1 chèques de 67.00€ +
		2 chèques de 130.00€	5 chèques de 65.00€
Quinzaine	14.00€*14=196.00€	D€ 1 chèque de 66.00€ + 1 chèques de 36.0	
		2 chèques de 65.00€	5 chèques de 32.00€

# Calendrier à conserver pour noter vos quinzaines et vos reports, en accord avec le calendrier de votre contrat conservé par Adrian&Marie.

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
	Vendredi 1		Vendredi 3	Mardi 4	Mardi 2	Vendredi 2
				Vendredi 7	Vendredi 5	
	Mardi 5	Mardi 3	Mardi 7	Mardi 11	Mardi 9	Mardi 6
	Vendredi 8	Vendredi 6	Vendredi 10	Vendredi 14	Vendredi 12	Vendredi 9
	Mardi 12	Mardi 10	Mardi 14	Mardi 18	Mardi 16	Mardi 13
	Vendredi 15	Vendredi 13	Vendredi 17	Vendredi 21	Vendredi 19	Vendredi 16
	Mardi 19	Mardi 17	Mardi 21	Mardi 25	Mardi 23	Mardi 20
	Vendredi 22	Vendredi 20	Vendredi 24	Vendredi 28	Vendredi 26	Vendredi 23
Mardi 22	Mardi 26	Mardi 24	Mardi 28		Mardi 30	Mardi 27
Vendredi 25	Vendredi 29	Vendredi 27	Vendredi 31			Vendredi 30
Mardi 29		Mardi 31				

Partage de paniers : Afin de simplifier la gestion des paiemen	nts, nous vous remercions de votre organiser entre vous e
qu'une seule personne fasse les chèques.	

Le/2018 à Fourques :	
Les producteurs	L'amapien(ne)

### Marie BERJOU & Adrian BURAVAND - GAEC Font de Bernard

Marie 06.70.93.65.41 - Adrian: 06.73.90.66.21

 ${\bf Mail: } {\bf gaec font debernard@gmail.com}$